

## ÉPREUVES ARTISTIQUES D'ADMISSION

Année académique 2024-25 / ARTS<sup>2</sup> - 7 rue de Nimy - 7000 Mons

---

L'inscription à ARTS<sup>2</sup> (domaine **Danse**) est d'abord soumise à une **épreuve d'admission**. L'inscription ne peut être finalisée qu'après réussite de cette épreuve et envoi d'une notification d'admission. Pour participer à l'épreuve d'admission, vous devez obligatoirement remplir le formulaire de demande d'inscription, en suivant les instructions sur :

[www.artsaucarre.be/devenir-etudiant](http://www.artsaucarre.be/devenir-etudiant)

---

**Nous accueillons tous les candidats, sans aucune exigence de pré-requis pour postuler. Notre programme valorise la diversité des expériences et des parcours, reconnaissant que chaque individu apporte une richesse unique à la communauté artistique.**

---

Pour intégrer la formation, plusieurs étapes sont à accomplir :

1. Une demande d'inscription ;
2. Un dossier d'admission composé de différentes pièces ;
3. Deux jours d'audition ;
4. Un échange individuel avec le jury d'admission.

### ÉTAPE 1 : DEMANDE D'INSCRIPTION

Les candidat.e.s remplissent en ligne le formulaire de demande d'inscription à ARTS<sup>2</sup> et y joignent les pièces qui y seront demandées.

[www.artsaucarre.be/devenir-etudiant](http://www.artsaucarre.be/devenir-etudiant)

### ÉTAPE 2 : DÉPÔT DU DOSSIER D'ADMISSION

Il est demandé aux candidat.e.s de rédiger le **dossier de candidature** via le formulaire spécifique au domaine de la danse, téléchargeable sur le site d'ARTS<sup>2</sup> (domaine Danse).

Envoyez ce **formulaire dûment complété**, un **curriculum vitae**, une **vidéo** dans laquelle vous dansez un solo de maximum 2 minutes, et une **photo** par we-transfer (ou autre) à [julie.bougard@artsaucarre.be](mailto:julie.bougard@artsaucarre.be). Clôture des candidatures: le **lundi 10 juin 2024**.

Sur base des dossiers reçus, le jury d'admission opère une sélection des candidat.e.s qui seront admis.es aux auditions.

### ÉTAPE 3 : PREMIER JOUR D'AUDITION

Les candidat.e.s sélectionné.es seront invité.es à participer à une audition le **29 juin 2024**, à Charleroi.

À l'issue de cette journée, le jury d'admission effectue le choix des candidat.e.s invité.e.s à la deuxième journée d'audition.

### ÉTAPE 4 : DEUXIÈME JOUR D'AUDITION

Les candidat.e.s sélectionné.es seront invité.es à participer à une deuxième journée d'audition le **30 juin 2024**. Cette audition sera suivie d'un entretien.

Les résultats sont envoyés par mail.